



Tir loisir 18 m en salle ou en extérieur

Ouvert à tous(tes)

Dans cette période de pandémie et avec l'absence de compétition officielle, le Comité de Vendée propose aux clubs qui le souhaitent de mettre en place des tirs comptés. Ceux-ci pourront s'organiser pendant les séances d'entraînement. Les scores réalisés seront remontés auprès du Comité de Vendée qui publiera sur son site un classement Départemental.

Cette action a pour objectif d'offrir à nos archers(ères) la possibilité de conserver l'esprit de compétition en attendant la reprise officielle des rencontres FFTA.

RÈGLEMENT :

Toutes les catégories et toutes les armes peuvent être présentées, le règlement de ces séances de tir devra répondre au règlement FFTA relatif à l'organisation d'une compétition en salle à 18 m, qualificative pour un championnat de France (2 séries de 10 volées de 3 flèches).

ORGANISATION :

Ces séances pourront se faire en intérieur comme en extérieur.

Chacune d'elle sera supervisée par 2 adultes licenciés : 1 marqueur et 1 juge & chrono.

L'organisation devra répondre aux normes sanitaires en vigueur obligatoirement.

Elle commencera par 2 volées d'essai.

INSCRIPTION :

Les feuilles de scores devront mentionner le club, le nom et le prénom de l'archer, l'arme, la catégorie et le n° de licence, elles devront être lisibles, sans rature et signées par les 2 adultes superviseurs, enfin, elles seront transmises au Comité départemental.

L'envoi de la première feuille de score fera office d'inscription à ce classement. Le classement individuel se fera sur la moyenne des 2 meilleurs scores, les clubs pourront organiser autant de séances qu'ils le désirent.

Un classement de club par équipe sera également proposé sur le score des 3 premières moyennes : classique /arc nu jeunes – classique/arc nu adultes - poulies/arc nu adultes, un club pouvant avoir plusieurs équipes.

Il n'y a pas de nombre limite d'inscription.

Date de commencement : dès que vous le désirez... Et bon TIR

Le Président, Pascal Lapkine,

La commission Sport